Juillet 2021

REFERENTIEL DE FORMATION
ATTESTATION DE CONDUITE « MENTION ACCOMPAGNATEUR »

Cette formation complémentaire, centrée sur l'accompagnement des sorties, fait suite à la formation attestation de conduite qui en constitue le prérequis.

I. Objectifs et prérogatives

La formation mention accompagnateur vise deux objectifs :

- Accompagner une personne dans une activité de pleine nature dans le respect de ses capacités et en veillant à promouvoir son autonomie, en sécurité et dans le respect des consignes de circulation.
- Effectuer la pré-évaluation d'un utilisateur souhaitant entrer en formation « Attestation à la conduite ».

II. Activités et compétences de l'accompagnateur

L'accompagnateur offre la possibilité à une personne non-détentrice de l'attestation de conduite de participer à une activité proposée par l'opérateur de la marque ESCAPADE LIBERTE MOBILITE. Il réalise des pré-évaluations permettant d'orienter les utilisateurs qu'il accompagne vers la formation délivrant l'attestation de conduite.
Pour cela le candidat doit acquérir des connaissances portant sur les publics accueillis et leurs besoins spécifiques ainsi que les différentes méthodes d'accompagnement avec la Vexine.

III. Prérequis et inscription à la formation

- Être détenteur de l'attestation de conduite en cours de validité
- Présenter l'attestation de formation aux premiers secours ou de sauveteur, secouriste du travail.
- Avoir une condition physique suffisante pour effectuer des randonnées d'une durée minimale de 3 heures

IV. Organisateur de la formation

La formation « mention Accompagnateur » est dispensée par des formateurs agréés par la marque ESCAPADE LIBERTE MOBILITE

V. Organisation pédagogique et contenu de la formation

A- Organisation pédagogique

Une formation en présentiel avec apports théoriques et mises en situation. Dans le cas où le formateur ne valide pas la formation initiale du stagiaire, une formation de rattrapage lui est proposée. L'attestation n'a pas de limite de durée. Néanmoins, une absence d'accompagnement pendant 2 années consécutives nécessite une formation de recyclage.

B- Contenu de la formation

MODULE		Temps	Mode de validation
Connaissance des publics	Quels publics ? Les besoins La famille, les proches Mobiliser les capacités de l'accompagné	2h	Participation effective
Le rôle et les prérogatives de l'accompagnant	Responsabilité Sécurité La pré-évaluation Les différents modes d'accompagnement Mises en situations	5h	En situation réelle par le formateur

C- Modalité pédagogique

La formation initiale en présentiel est composée :

- D'une partie théorique en salle avec des présentations PowerPoint et échanges avec les stagiaires
- D'une partie pratique par des mises en situation avec le véhicule

L'attestation est délivrée à la suite de la validation de la formation initiale par le formateur.
À l'issue de la formation en présentiel des documents référencés seront accessibles aux stagiaires par l'intermédiaire d'une biblio web.

VI. Modalité d'évaluation : Le formateur évalue lors de la formation initiale la capacité du stagiaire accompagnateur
L'attestation est délivrée par ESCAPADE LIBERTE MOBILITE

VII. Poursuite possible : Formation Biathlon handivalide ESCAPADE LIBERTE MOBILITE ; Orientation vers un CQP ALS ARPO.

Association **ESCAPADE** ***Liberté Mobilité***
Caserne des Gravilliers
Chemin des Gravilliers - 75 016 PARIS
Tel : 01 42 88 84 06
info@escapade.asso.fr
www.escapadelibertemobilite.org
N° Siret 449290824 00076 code activité 8899B

Agréments :
Jeunesse et
Éducation Populaire
75 JEP 05-355
Sport
75.MS.13.08

Membre de l'UNAT Ile de France